



## **C'est l'été, l'État attaque**

23 juillet : la loi sur la mobilité et les parcours professionnels des fonctionnaires est votée.

Les articles en cause

- Article 7

Réorientation professionnelle, qui prend fin lorsque le fonctionnaire accède à un nouvel emploi ou lorsque le fonctionnaire refuse trois emplois publics.

- Article 7 septies

Possibilité de placement en disponibilité d'office ou d'admission à la retraite lorsqu'un fonctionnaire n'a pas respecté, de manière grave et répétée, ses obligations en matière d'actions de suivi et de reclassement.

- Article 10

Possibilité de recourir à l'intérim pour les employeurs publics.

## **Cette loi signe en fait la mort de la fonction publique de carrière.**

Présenté par Mr Woerth comme un « droit à la mobilité » dans la fonction publique pour « offrir aux fonctionnaires des perspectives de carrière plus riches et plus diversifiées, tout en assurant la continuité, l'adaptation et la

modernisation du service public », cette loi signe en fait la mort de la fonction publique. Plus inquiétant, la conception de l'intérêt général qui fonde le service public cède du terrain à une conception managériale de la fonction publique et du service public.

## **La garantie de l'emploi n'est plus assurée**

En clair, la garantie de l'emploi n'est plus assurée et le Gouvernement se donne les moyens de sa politique qui vise à réduire le nombre de fonctionnaires.

C'est une attaque sans précédent contre les fonctionnaires, mais aussi contre un des piliers de la République.

## PCA , késaco ?

Il s'agit du plan de continuité d'activité à mettre en œuvre à l'ONF en cas de pandémie grippale.

Pensez-vous que la priorité soit la protection des personnels ? Que nenni. L'objectif est « *de maintenir le plus haut niveau d'activité possible tout en garantissant les conditions de travail et de sécurité des personnels.* »

*Les activités de l'ONF ont été scindées en 3 :*

- *celles prioritaires où la continuité du service doit être assurée même en cas d'absentéisme important et/ou de confinement décidé par les pouvoirs publics*
- *celles importantes à poursuivre, même avec beaucoup d'absences, excepté dans le cas d'un confinement décidé par les pouvoirs publics*
- *celles pouvant être différées, en cas d'absentéisme important ou de confinement décidé par les pouvoirs publics.*

Quelles sont les activités prioritaires retenues par la direction ?

### Le marquage des bois

On aurait pu penser à la surveillance du domaine, mais non, en ces temps de marasme économique, le plus important pour la direction, c'est le marquage des bois, puis leur commercialisation. Les activités pouvant être différées se résument en fait à pas grand chose.

Qu'en est-il du droit de retrait ?

« *en situation de pandémie grippale, l'exercice du droit de retrait doit demeurer exceptionnel dès lors que l'employeur aura pris les mesures de prévention et de protection individuelle visant à réduire les risques de contamination auxquels les salariés et les agents peuvent être exposés*»

**L'employeur a pris des mesures de prévention. Alors, circulez y rien à voir.**

## Indécence téléphonique

Après un Conseil d'Administration présentant un déficit prévu de 100 millions d'euros, après un serrage de boulons sur les dépenses, après la baisse de la PSR, après des demandes de remboursement téléphonique indus, etc., que peuvent bien faire nos directeurs?

**Eh bien s'acheter des  
Smart Phone par exemple !**

Vous savez ces appareils, genre ordinateur de poche qui permet de lire ses mails grâce au réseau téléphonique mobile. Il ne leur manquait plus que cela pour être performants. Avant le dernier CA sur la crise, la DG a donc commandé pour tous nos directeurs et chefs de service DT ces petits appareils qui font la différence entre les managers supérieurs et les autres. En ces temps difficiles il fallait bien leur acheter un hochet pour faire passer les reversions de PSR, les caresser dans le sens du poil.



**Soyons optimistes, pendant qu'ils font joujou, avec leur outil de trader à deux balles, ils nous laissent en paix. Et puis l'écriture des mails est bien plus longue, on en recevra moins. Bien sûr, les coûts de téléphone ne vont pas baisser, mais tant que les grouillots remboursent leurs appels ...**